



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : La Porta

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise et campanile

Monument(s)

Appellation : Eglise et campanile

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/02/1975

Étendue de la protection : totalité, église et campanile

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.